

Flash Dailly

Avec vos factures clients, financez vos besoins de trésorerie en 24h !

**UNE SOLUTION RAPIDE ET EFFICACE POUR FAIRE FACE
À UN RETARD DE PAIEMENT, UNE CHARGE IMPRÉVUE,
ACCOMPAGNER UN PIC D'ACTIVITÉ, UNE OPPORTUNITÉ
COMMERCIALE,...**

Pour qui ?

Vous êtes une entreprise privée immatriculée en France et vous facturez des professionnels, des entreprises, des collectivités publiques ou des administrations.

Comment ça fonctionne ?

Flash Dailly est une enveloppe de financement¹ d'un montant de 30.000 €, à votre disposition pour transformer vos factures clients en trésorerie disponible.

1. Vous nous cédez une ou plusieurs factures selon vos besoins
2. **Nous créditons votre compte Crédit Mutuel de la totalité² du montant sous 24h³**
3. Vous réglez une commission de gestion HT de 3,25% à la facture⁴

Pas d'engagement et pas de garantie personnelle à fournir.

¹ Offre soumise à condition et sous réserve d'accord du dossier.

² Financement de 100% du montant TTC des factures cédées sous réserve du bon fonctionnement du contrat.

³ 24h s'entendent en jour ouvré et sous réserve de la conformité de la cession aux données du contrat, de la production des factures et des justificatifs demandés.

⁴ Commission de gestion HT de 3,25% du montant TTC de chaque facture cédée avec un minimum de 30 Euros. Cette commission de gestion pourra être révisée par avenant le 1^{er} de chaque semestre civil dans le cadre de la politique tarifaire de Crédit Mutuel Factoring. En cas de retard de paiement après 30 jours au-delà de l'échéance de la facture, vous payez une commission de financement à Euribor 3 mois moyenne du mois précédent majoré de 3,50%.

Les tarifs des services optionnels et prestations spécifiques sont précisées dans la fiche Tarifs annexée au Contrat.

Votre enveloppe **Flash Dailly** se reconstitue automatiquement au fur et à mesure du règlement de vos factures pour vous permettre de nouvelles utilisations.

Les +

- **Financement adapté aux facturations spécifiques** : marchés publics ou privés, situations d'avancement, situations de travaux telles que sur le BTP par exemple.
- **Relance commerciale associée au financement pour optimiser le règlement des factures confiées.**
- **Accès en temps réel** à partir de votre espace personnel à **toutes les informations** concernant la gestion et le suivi de votre compte.

En résumé, les avantages de Flash Dailly

- ✓ **Liberté** : vous utilisez Flash Dailly quand vous le souhaitez et sans engagement d'utilisation
- ✓ **Rapidité** : vous êtes financé sous 24h
- ✓ **Simplicité** : vous payez en fonction de votre utilisation

Le présent document résume à titre indicatif les principaux termes et conditions de notre produit Flash Dailly. Ce résumé n'est pas exhaustif et toute offre éventuelle de financement demeure soumise à la réalisation de certaines conditions et notamment la décision du comité de crédit ainsi que la mise en place d'une documentation contractuelle définitive. Le présent document ne contient aucun engagement ni accord contractuel de la part de Crédit Mutuel Factoring de mettre en place un financement dans les termes et conditions mentionnés dans ce document ou dans d'autres termes et conditions. Tout engagement éventuel de Crédit Mutuel Factoring sera donné par un accord séparé.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring, établissement de crédit spécialisé - Société anonyme au capital de 7 680 000 euros dont le siège social est
Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - 380 307 413 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire : FR06380307413